

## Maghreb

### La Modernisation des Marchés Publics

Dans le cadre de l'Initiative de l'Union du Maghreb Arabe pour la Modernisation de la Gestion des Marchés Publics, le Fonds de Développement Institutionnel (FDI) et la Fondation Development Gateway ont répondu favorablement aux requêtes de financement reçues à ce jour de la part des gouvernements marocain, tunisien et algérien. Au total, 1 580 000 dollars EU (Maroc : 600 000 dollars EU, Tunisie : 580 000 dollars EU et Algérie : 400 000 dollars EU, ce dernier uniquement par le FDI) ont été octroyés sous forme de dons à ces trois pays. Les actions prévues pour le Maroc et la Tunisie concernent (i) le lancement, la mise à jour et la modernisation du système d'information des marchés publics visant notamment la mise en place effective d'un site web des marchés

publics ; (ii) la mise en place et la modernisation du système de gestion des marchés publics et (iii) la conception et la mise en place d'un programme national durable de formation et de renforcement des capacités dans le domaine de la passation des marchés publics. Le projet algérien comporte deux composantes : (i) l'étude de faisabilité et la feuille de route pour l'établissement d'un système de gestion des marchés publics ; (ii) la conception et la mise en place d'un programme national durable de formation et de renforcement des capacités dans le domaine de la passation des marchés publics. Alors que les projets tunisien et marocain sont en cours depuis mars 2006, le don FDI au profit de l'Algérie dont la demande a été reçue plus tard, a été approuvé en novembre 2006.

## Consultations sur les actions de la Banque mondiale

### pour promouvoir la gouvernance et lutter contre la corruption

Le Comité de développement de la Banque mondiale a mis en avant une nouvelle stratégie pour renforcer son action pour la promotion de la gouvernance et la lutte contre la corruption.

Des consultations ont été lancées en trois séances de travail : l'une avec les Ministères et Départements du secteur public, l'autre avec des représentants de la société civile, des membres

du Parlement et des acteurs du secteur privé, ainsi que des universitaires, la troisième avec les bailleurs de fonds.

Le but de ces consultations était de discuter de l'approche et des actions de la Banque mondiale dans le domaine de la lutte contre la corruption, ainsi que de permettre l'émergence d'idées novatrices et l'échange sur les expériences passées.

Lors de cet événement, Monsieur Robert Beschel, spécialiste gouvernance à la Banque mondiale pour la région MENA, a présenté les éléments principaux de la stratégie de la Banque, insistant à la fois sur la nécessité de mettre en place des politiques de prévention et sur l'importance des mécanismes de répression de la corruption.

La Banque a également profité de ces journées de dialogue pour mettre à la disposition des participants le nouveau rapport sur le renforcement de son action pour promouvoir la gouvernance et lutter contre la corruption. Ce rapport est également disponible sur le site Internet de la



Le but de ces consultations était de discuter de l'approche et des actions de la Banque mondiale dans le domaine de la lutte contre la corruption.

## Lancement du Programme de Formation de Formateurs en Gestion Axée sur les Résultats (GAR) au Maroc

Une formation en Gestion de Projets Axée sur les Résultats (GAR) a été organisée le 11-20 décembre 2006 par le Ministère des Finances et de la Privatisation et l'ISCAE, en collaboration avec la Banque mondiale.

Cette formation est le premier module d'un Programme de Formation de Formateurs sur la Gestion Axée sur les Résultats financé par un don du Fonds de Développement Institutionnel (IDF) de la Banque mondiale.

Le programme s'insère dans le cadre des efforts entrepris par le Royaume du Maroc dans la réforme de l'administration et de la maximisation de l'impact des programmes et des projets sur le développement institutionnel. Il s'adresse aux représentants des différents ministères et départements impliqués dans la réforme administrative et budgétaire au Maroc, qui deviendront eux-mêmes des formateurs dans le domaine.

Quatre modules font partie de ce programme : la Gestion des Projets Axée sur les Résultats ; la Budgétisation Axée sur les Résultats ; la Gestion Financière et la Passation des Marchés ; et la Formation des Formateurs.

Vingt-sept participants, qui sont en majorité de hauts cadres de l'administration publique, ont pris part à ce premier module. Ils représentent le

Ministère des Finances et de la Privatisation ; le Ministère chargé des Affaires Economiques et Générales ; le Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes ; le Ministère de la Justice ; le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique ; et le Haut Commissariat au Plan. Ce programme se poursuivra l'an prochain avec un second module et parmi les formateurs, il y aura des personnes issues de ce premier module même.



Cette formation est le premier module du Programme de Formation de Formateurs financé par un don du Fonds de Développement Institutionnel (IDF) de la Banque mondiale.

## Client Connection :

### Un nouveau formulaire de demande de retrait

La Banque mondiale a mis à la disposition de ses partenaires un nouveau formulaire de demande de retrait « Formulaire 2380 ». Ce formulaire électronique (« eForm ») est disponible sur le site web [www.clientconnection.com](http://www.clientconnection.com) et remplace les formulaires suivants :



- ◆ Formulaire 1903 1E : Demande de retrait
- ◆ Formulaire 1903A : Demande de retrait au titre d'un Prêt à l'appui de politiques de développement (DPL)
- ◆ Formulaire 1903B : Demande de retrait sur la base de Rapports de gestion du Projet

Le « Formulaire 2380 » consolide les trois formulaires énumérés ci-dessus. La fonction « eForm » fournit une aide qui permet de s'assurer que les formulaires de demande de retrait remplis par voie électronique sont complets. Après avoir complété le formulaire sur le site, la personne chargée de préparer ledit formulaire en imprime un exemplaire, obtient les signatures requises et envoie le formulaire signé, ainsi qu'une copie des pièces justificatives requises, à la Banque mondiale, à l'adresse indiquée dans la lettre de décaissement.